

BORDEREAU DE VERSEMENT AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU DOUBS

Intitulé du service versant :			
Département - Direction Enfance Famille Antenne enfance ado 23 rue Charles Nodier – 25000 Besançon	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="padding: 5px;">N° de versement : 2337W</td> </tr> <tr> <td style="padding: 5px;">Métrage : 4Mètres 70</td> </tr> </table>	N° de versement : 2337W	Métrage : 4Mètres 70
N° de versement : 2337W			
Métrage : 4Mètres 70			

Date du versement : 29/02/2016	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px;"></td> <td style="padding: 5px;">Exemplaire destiné au service versant</td> </tr> <tr> <td style="width: 20px;"></td> <td style="padding: 5px;">Exemplaire destiné aux Archives</td> </tr> </table>		Exemplaire destiné au service versant		Exemplaire destiné aux Archives
	Exemplaire destiné au service versant				
	Exemplaire destiné aux Archives				

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	Sommaire			
1 2-47	Observatoire départemental de l'enfance en danger Dossiers des mineurs en danger signalés à l'antenne enfance ado	2010-2011 2011		
1 2-47	Observatoire départemental de l'enfance en danger. - Comptes rendus de l'assemblée plénière (2010-2011) et du comité de pilotage (2010-2011). Dossiers des mineurs en danger signalés à l'antenne enfance ado Aucune sélection n'a été opérée, le tableau de gestion des archives de l'antenne enfance ado prévoyant la conservation intégrale des dossiers des années en 1 et en 6.	2010-2011 2011		
2 3-47	Mineurs résidant hors du Doubs Mineurs résidant dans le Doubs			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
	Classement dans l'ordre chronologique du signalement. Une liste nominative a été établie par le service versant ; communicable au bout de 50 ans seulement aux termes de l'article L. 213-2 du Code du patrimoine, elle ne pourra être communiquée que sur dérogation jusqu'en 2062.			
3	0001-0019			
4	0021-0043			
5	0047-0069			
6	0074 à 0110			
7	0112 à 0140			
8	0141 à 0151			
9	0151 à 0181			
10	0183à 0210			
11	0212 à 0254			
12	0255 à 0284			
13	0286 à 0316			
14	0318 à 0325			
15	0326 à 0349			
16	0354 à 0372			
17	0374 à 0393			
18	0396 à 0430			
19	0436 à 0459			
20	0460 à 0477			
21	0478 à 0500			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
22	0504 à 0535			
23	0536 à 0560			
24	0563 à 0586			
25	0589 à 0620			
26	0623 à 0650			
27	0651 à 0691			
28	0692 à 0714			
29	0716 à 0753			
30	0754 à 0776			
31	0784 à 0815			
32	0818 à 0850			
33	0851 à 0874			
34	0879 à 0909			
35	0912 à 0938			
36	0947 à 0977			
37	0978 à 1007			
38	1009 à 1059			
39	1062 à 1110			
40	1111 à 1150			
41	1153 à 1186			
42	1187 à 1225			
43	1228 à 1263			

Numéro de l'article	Description du contenu	Dates extrêmes	COM	Observations
44	1264 à 1292			
45	1294 à 1344			
46	1345 à 1392			
47	1394 à 1479			

À ma connaissance, les archives (documents et leur conditionnement) faisant l'objet du présent versement n'ont pas été stockées dans des locaux amiantés ayant pu les contaminer.

Le chef du service versant :

Les documents ci-dessus mentionnés ont bien été pris en charge par les Archives départementales.

Besançon, le

La Directrice des Archives départementales du Doubs

Nathalie VIDAL